

Programme

Les fondamentaux de l'accompagnement en Art Thérapie Perceptuelle ©

(FORMULE PRESENTIELLE)

Date de mise à jour : 11 octobre 2022

Ce programme de formation concerne le Bloc 1 de compétences du Cycle de formation Praticien en Art Thérapie Perceptuelle © comprenant 3 blocs de compétences nécessaires à la validation du cursus.

Dans un parcours complet et structuré, cette formation permet d'acquérir les éléments clés nécessaires à la compréhension et à l'accompagnement du processus de changement et de soin d'un individu grâce à la pratique artistique.

L'**art-thérapie** est l'utilisation de la pratique artistique dans l'objectif d'actualiser le potentiel de la personne accompagnée, qu'elle soit en souffrance ou en recherche de changement. L'art-thérapie s'adresse à toute personne qui souhaite opérer un changement dans sa vie, sa relation à elle-même et sa relation aux autres et au monde, ainsi qu'aux personnes qui souffrent des troubles de l'expression, de la communication, ou de la relation.

Le **coaching** est un accompagnement qui permet à une personne d'actualiser son potentiel, grâce à la démarche de questionnement du coach, interrogeant les perceptions, croyances, besoins et valeurs de la personne accompagnée. Le rôle du coach est d'accompagner la personne à préciser et atteindre son objectif, à identifier les changements à opérer de manière écologique pour elle et les ressources à mobiliser pour y parvenir.

Cette approche qu'est l'Art Thérapie Perceptuelle © allie les outils de l'Art Thérapie, du Coaching et de la PNL afin d'accompagner la personne vers un objectif précis défini par elle avec l'aide du praticien tout en répondant aux objectifs thérapeutiques identifiés pour contribuer à l'amélioration de l'état de santé global de la personne accompagnée.

Le Praticien en Art Thérapie Perceptuelle © utilise le processus d'expression artistique afin d'accompagner toute personne désireuse de changement dans sa vie. Sa pratique se base sur une relation à l'individu, en présence et dans le respect de sa singularité. Le terme « perceptuel » fait référence à la notion de positionnement de l'individu dans son corps, dans le respect de ses propres perceptions, dans la connexion à sa sensorialité et ses ressentis, que le praticien va lui permettre d'accueillir et d'observer tout au long du processus.

Les stagiaires sont sensibilisés sur les précautions à prendre dans le cadre de l'accompagnement de personnes en souffrance psychique de type dépression, burn-out, ou traumatismes psychologiques ou maladies mentales nécessitant un suivi spécifique par un médecin, un psychologue, psychothérapeute ou psychiatre.

Durée

Durée de la formation **Bloc 1 : Les fondamentaux de l'accompagnement en Art Thérapie Perceptuelle ©**

- 87 heures de formation dont :
 - 57 heures en présentiel (48h sur 8 jours de formation, 5h d'analyse de pratique, 2h d'accompagnement individuel et 2h d'évaluation finale)
 - 30 heures de travaux personnels

Profils des stagiaires

- Indépendants ou salariés professionnels de la relation d'aide : assistantes sociales, éducateurs spécialisés, coachs, professions médicales ou paramédicales, psychothérapeutes, enseignants...etc.
- Demandeurs d'emploi en reconversion professionnelle souhaitant s'orienter vers la relation d'aide par l'expression artistique
- Artistes autodidactes ou professionnels souhaitant s'orienter vers la relation d'aide par l'expression artistique

Prérequis

- Niveau BAC + 2 (ou expérience équivalente)
- Disposer d'une expérience professionnelle et/ou bénévole dans les secteurs : artistique, soin, social, éducatif, humanitaire, ou relationnel
- Pouvoir justifier d'une pratique de création artistique personnelle ou professionnelle régulière
- Effectuer, avoir effectué un travail sur soi ou être ouvert à une implication dans un suivi thérapeutique à titre personnel

Modalités et délais d'accès

- **Modalités d'inscription :**
 - Financement : Pole emploi, OPCO ou individuel
 - Formulaire de candidature en ligne permettant le positionnement précis du demandeur par le biais d'une fiche de renseignements
- **Modalités d'admission :**
 - Participer à un entretien individuel (1 heure) sur dossier de candidature : analyse de la demande de formation, évaluation des capacités du candidat, orientation dans le cursus,

projet professionnel de départ dans le métier. Cet entretien est un élément de la formation qui détermine le cursus personnalisé.

- Participer à une journée Découverte proposée par l'organisme de formation
- Participer à un 2ème entretien de sélection (1 heure) à l'issue de la journée Découverte.

L'organisme de formation se réserve la possibilité de refuser l'admission d'un stagiaire qui ne disposerait pas des pré-requis et de la posture requise dans le cadre des métiers de la relation d'aide. La décision sera transmise au candidat par mail dans un délai de 10 jours suivant le 2^{ème} entretien.

● **Délai d'accès :**

- **En inter :** la formation est délivrée une à deux fois par an, selon le planning annuel de l'organisme de formation et l'information est délivrée 3 à 4 mois avant le début de la session. Un devis est envoyé au stagiaire dans les 15 jours suivant la validation de son admission.
- **En intra :** en lien avec l'entreprise

- **Accessibilité :** Nos formations et les moyens de nos prestations sont adaptés à l'accueil et l'accès des personnes porteuses de handicap conformément aux recommandations et à la législation en vigueur. Afin de préparer au mieux l'accueil et de réaliser les aménagements nécessaires au bon déroulement de la formation pour les personnes de handicap, les stagiaires sont priés de contacter la référente Handicap (Nathalie Malet cf. Contact en bas du programme). Une réponse est apportée sur demande, en lien avec la référente chargée de l'inclusion des personnes porteuses de handicap à la Région Réunion.

Tarifs

Tarifs en vigueur au 05/10/2022

	Financement Individuel	Financement Institutionnel avec subrogation de paiement
Bloc 1 : Les fondamentaux de l'Accompagnement en Art Thérapie Perceptuelle ©	1 100 €	1 300 €
Frais d'inscription Journée Découverte /Processus d'admission (à la charge du stagiaire)	50 €	50 €

Objectifs pédagogiques

L'objectif de cette formation est d'acquérir des aptitudes et des compétences évaluables. A l'issue de cette formation, le stagiaire sera capable de :

- Expliquer les fondements théoriques et pratiques de l'accompagnement du changement par la pratique artistique
- Proposer une intervention en expression et médiation artistique adaptée au public bénéficiaire
- Animer un atelier d'expression et de médiation artistique à visée de changement
- Évaluer l'efficacité et rendre compte des résultats de son intervention

Contenu détaillé

Module 1 : ORIGINES ET FONDEMENTS DES APPROCHES DE L'ACCOMPAGNEMENT DU CHANGEMENT PAR L'ART

A. Les influences

- Éléments clés d'Histoire de l'Art
- Les influences philosophiques

B. L'Art comme outil d'expression et de médiation

- Les origines
- Les approches actuelles

Module 2 : PREPARER SON INTERVENTION

A. Le processus créatif

- Créer les conditions de la créativité
- Les étapes du processus créatif
- La mise à disposition d'un espace sans injonction

B. Spécification du contexte de l'intervention

- Identifier le contexte (sociétal, culturel, environnemental)
- Spécifier les besoins potentiels
- Préciser les objectifs de l'intervention

C. Construction d'une proposition d'intervention adaptée

- Élaborer une proposition originale et adaptée
- Évaluer la faisabilité et la cohérence de son intervention
- Présenter un projet d'intervention équilibré et percutant

Module 3 : ANIMER UN ATELIER D'EXPRESSION ET DE MÉDIATION ARTISTIQUE

A. Animation d'un groupe : principes de base et points d'attention

- Écouter et observer
- Accueillir et créer du lien
- Gérer les interférences

B. L'accueil de la personne dans sa singularité au sein du collectif

- Les attitudes de Porter
- Les présupposés pour un accueil sans jugement

C. La proposition artistique

- L'ouverture
- Les points de vigilance pendant l'atelier
- Les modalités de clôture de la séance

Module 4 : EVALUER ET ADAPTER SON INTERVENTION

- A. Observer et calibrer
 - La calibration
 - L'observation ciblée

- B. Adapter son accompagnement en cours d'atelier
 - Posture réflexive de l'animateur
 - Quand et comment adapter sa proposition

- C. Effectuer un bilan de son action
 - Éléments quantitatifs
 - Appréciation qualitative
 - Structurer le bilan de l'action

Méthode mobilisée et modalités d'évaluation

Organisation

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés, Manuels de formation
- Exposés théoriques
- Étude de cas concrets et mises en situation
- Quizz et évaluations écrites
- Mise à disposition en ligne de documents sur Extranet dédié
- Analyses de pratique en groupe
- Accompagnement individuel

Tout au long de la formation, l'équipe pédagogique effectue un suivi individuel, accessible au stagiaire dans son espace personnel Extranet (lien communiqué en début de formation).

Le stagiaire a également accès sous cet espace à l'ensemble des ressources documentaires nécessaires à sa progression et aux travaux personnels à effectuer (vidéos, liens utiles, listes de lectures, manuel de formation dématérialisé, exercices à réaliser au choix dans le cadre de ses travaux, ...etc.) ainsi qu'à des outils de co-développement digital type Padlet, Klaxoon.

Dispositif de suivi de l'exécution du programme et d'évaluation des résultats de la formation :

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Formulaire d'évaluation de la formation

Processus de validation du Bloc de compétences

- ⇒ Suivre l'intégralité des journées de formation
- ⇒ Analyses de pratiques :
 - Échanges en petits groupes sur ses pratiques avec clients bénévoles ou dans le cadre d'ateliers animés ou co animés dans le cadre de pratiques en stage
 - Retours sur participation à l'animation d'ateliers animés par un professionnel
- ⇒ Réaliser les travaux personnels (30 heures) :
 - 15 heures de lectures, visionnement de films, pratique d'exercices proposés par le formateur dans le manuel de formation
 - 15 heures de travaux pratiques (mises en situation, cas pratiques, recherches en groupe avec production d'une synthèse collective)
- ⇒ Évaluation écrite : 10 questions/module et une étude de cas individuelle/module
- ⇒ Évaluations orales : tout au long de la formation
- ⇒ Évaluations finales en fin de bloc sur la base d'un cas pratique : 2 heures

La validation du bloc de compétences est délivrée aux personnes ayant acquis un score de 80% dans le cadre de l'acquisition des compétences, par la participation aux modules, la validation des évaluations orales et écrites de chacun des blocs de compétences, l'observation des intervenants ainsi que la réalisation des travaux personnel, et moyennant la réussite à l'examen final de mise en pratique. La grille critériée d'évaluation de la formation est présentée aux stagiaires à l'occasion du premier regroupement.

Les travaux personnels sont à reporter dans une grille spécifique mise à disposition des stagiaires dans l'extranet de la formation (cf. annexe 3 Grille de compte rendus des travaux personnels) et à transmettre à l'organisme de formation 7 jours avant la date butoir précisée dans le calendrier.

La validation est effectuée par un jury composé :

- De la formatrice, Coach professionnelle, Praticienne en PNL et Art Thérapeute certifiée (Nathalie MALET),
- d'une Psychologue clinicienne (Sabine SRAMSKI)
- d'une Coach professionnelle certifiée (Anne Claire GIGANT-LE NUÉ),

A l'exception de Nathalie Malet, les membres du jury sont des professionnels indépendants de l'organisme de formation, ceci afin de garantir la neutralité des appréciations portées par le jury.

D'autres intervenants extérieurs spécialistes du médium artistique utilisé pourront être sollicités, avec information préalable du stagiaire et ce en fonction de la spécialité choisie par le stagiaire dans le cadre de sa certification.

Une attestation de formation est délivrée au stagiaire dans les 10 jours suivant la validation de son parcours de formation par le jury de certification.

A l'issue de l'examen final, le jury de certification délivre :

- Une décision relative à la validation de la formation bloc 1 – Les fondamentaux de l'accompagnement en Art Thérapie Perceptive © :
 - Acquis

- Non acquis
- En cours d'acquisition
- Une décision concernant la poursuite du Cursus Praticien en Art Thérapie Perceptuelle © :
 - Avis favorable
 - Avis sous réserve : le stagiaire pourra se présenter au bloc 2 après mise en œuvre des préconisations demandées par le jury (pratiques complémentaires supervisées, accompagnement individuel par un professionnel autre par exemple) et sous réserve de la validation de l'inscription après entretien avec le formateur.
 - Avis défavorable

INTERVENANTS :

- Nathalie MALET : fondatrice et dirigeante de BETTERFLY, consultante indépendante, Praticienne en Art Thérapie (certifiée par FORT Psy (Roubaix - 2020), Coach certifiée de la Haute Ecole de Coaching (Paris - 2017), Coach PNL certifiée par IDCom International (Canada - 2018), Médiatrice conventionnelle certifiée par REMED (La Réunion-2016), Praticienne en Hypnose ericksonienne et en PNL certifiée par IDCom International (Canada-2016) et animatrice de débats à visée philosophique certifiée par l'association Savoir Être et Vivre Ensemble (Paris-2017),. Disposant d'une expérience professionnelle antérieure de 17 ans dans le domaine de la gestion bancaire dont 8 ans de management et 3 ans en tant que responsable RH dans une structure de 800 personnes,
- Sabine SRAMSKI : Psychologue clinicienne, Titulaire d'un DESS de psychologie clinique et pathologique 1994 (PARIS V), Maîtrise de Psychologie clinique et pathologique – 1993 (PARIS V). Exerce actuellement au CMPP Henri Wallon à Saint-Paul dans le cadre de consultations, bilans, thérapies auprès d'enfants, d'adolescents, thérapies familiales et en libéral dans le cadre de consultations, psychothérapies adultes, couples, familles, Prise en charge des syndromes psycho traumatiques à Saint-Denis. A exercé dans les secteurs judiciaires et du Handicap mental en Soutien et accompagnement psychologique des enfants, des adolescents et leur famille, réalisation de bilans psychologiques et évaluations du fonctionnement affectif et cognitif et en tant que formatrice/superviseur auprès d'assistantes maternelles, d'élèves sages-femmes, d'étudiants en psychologie et d'éducateurs spécialisés.
- Anne Claire GIGANT- LE NUE : Consultante Senior Inbound Marketing et CRM, Coach professionnelle certifiée de la Haute École de Coaching (Paris -2016), Coach Technicien IKIGAI (Centre International de l'ikigai, 2020), Certification de Train Coach, Coaching de managers et dirigeants d'entreprises, Certification sur l'utilisation marketing des Réseaux sociaux (Hubspot Academy, 2022). De consultante en organisation, à chef de projets marketing digital, en passant par le coaching personnel et professionnel, Anne Claire est animée par la volonté de mener les projets dans un état d'esprit d'amélioration continue et de développement des compétences.
- Christine ANDRIEU : Praticienne en Art Thérapie Perceptuelle certifiée par Betterfly (La Réunion, 2022)
- Gladys ABDALLAH : Coach professionnelle certifiée par IDCOM International (Canada - La Réunion, 2022), Formatrice, Consultante en Bilan de compétences
- Noémie COSSYNS : Psychologue clinicienne (Bruxelles, 2020), Art Thérapeute certifiée par Art en Action (Bruxelles, 2022)



Autres intervenants : Les intervenants des ateliers complémentaires seront communiqués ultérieurement. Ils disposent tous de compétences avérées dans leur domaine de pratique artistique et sont accompagnés par l'intervenante principale sur l'intégralité des modules complémentaires.

CONTACT :

- Nathalie Malet : Gérante, Formatrice et Référente Handicap de Betterfly
contact@betterfly.re / 0692 69 41 63